



Objectifs de la formation :



Accompagner 24 élèves volontaires dans leur parcours individuel et projet d'orientation : Suivi individualisé, immersions personnalisées, découverte des formations en voie professionnelle, visites d'établissements, mini-stages...



Leur faire découvrir des métiers et des environnements professionnels variés : 3 stages annuels, choisis pour affiner le projet personnel de l'élève, accompagnement dans les démarches de recherche, tutorat pour les périodes de stage en entreprise...



Développer la confiance en soi et favoriser la réussite scolaire : Pédagogie du projet, travaux interdisciplinaires, liens avec la découverte professionnelle, équipe resserrée, progressivité dans les apprentissages, méthodes d'enseignement adaptées...



Formation :

- 23h hebdomadaires d'**enseignements disciplinaires**
- 180h annuelles de **DP** (Découverte Professionnelle)
- 72h annuelles de **consolidation** français/maths
- Classe **dédoublee** sur plusieurs heures hebdomadaires



Outils spécifiques :

- Projet *Pix* (numérique)
- Projet *Voltaire* (orthographe)

Examens :



Passage du DNB (Diplôme National du Brevet)

ASSR2 (Sécurité Routière)



Admission des élèves

- **Demande** des représentants légaux **des élèves volontaires** en fin de classe de quatrième auprès du chef d'établissement d'origine.
- **Entretien personnalisé, durant l'année de quatrième**, fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative.
- **But de cet entretien** : permettre à l'élève et à ses représentants légaux de **faire le point sur la construction de son projet d'orientation**.
- **À l'issue de cet échange, demande de cette classe** « prépa-métiers » par l'élève et ses représentants légaux lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre.
- **Examen par une commission académique ou départementale** de la demande de passage en troisième « prépa-métiers » qui informe l'établissement et les représentants légaux des suites données à la demande.